

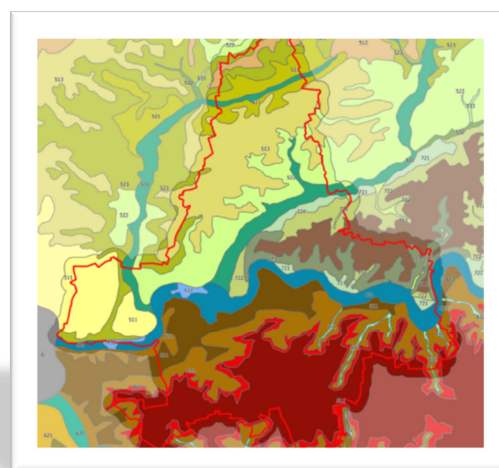
Val de Somme : l'Agriculture au cœur du projet de territoire

Un potentiel agricole non négligeable

L'agriculture, première occupation du sol du Val de Somme

Près des 3/4 du territoire occupé par des cultures et des prairies.

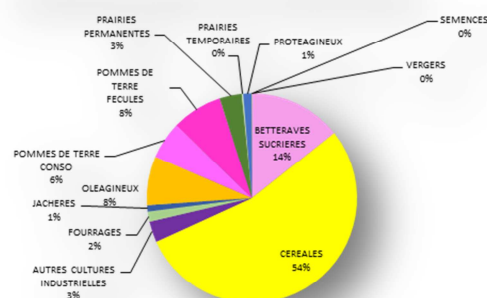
Un relief plus ou moins accidenté (lié aux différentes vallées humides notamment La Somme, L'Ancre, l'Hallue; et vallées sèches) aux conditions agro-pédologiques moyennes (sols hétérogènes) aux pentes plus ou moins douces bien souvent responsable des problèmes d'érosion) et des plateaux aux sols limoneux à limoneux-argileux profonds de très bonne qualité agronomique.



Un territoire structurellement tourné vers les filières longues

Une occupation du sol agricole certes dominée par les cultures céréalières mais fortement orientée vers les cultures à haute valeur ajoutée pour près de 1/3 de sa surface (pommes de terre féculées et de consommation, betteraves sucrières et légumes de plein champs). La proximité des industries agro-alimentaires (La Féculerie « Roquette » sur son territoire; les sucreries de « TEREOS », « CRISTAL UNION » et « SAINT LOUIS »)

Assolement moyen sur le Val de Somme



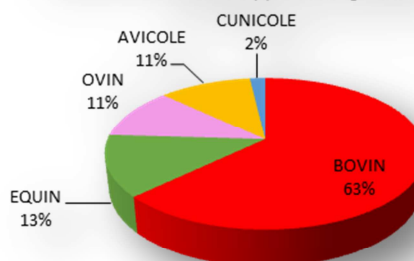
Un élevage diversifié dominé par l'élevage bovin de moins en moins présent sur le territoire

Un territoire agricole faiblement marqué par la présence de l'élevage (1/3 d'éleveurs). L'élevage occupe principalement les vallées.

Un territoire dominé par l'**élevage bovin** (plus de 80% des élevages) malgré une diversité de l'élevage (avicole, ovin, équin, cunicole, avicole).

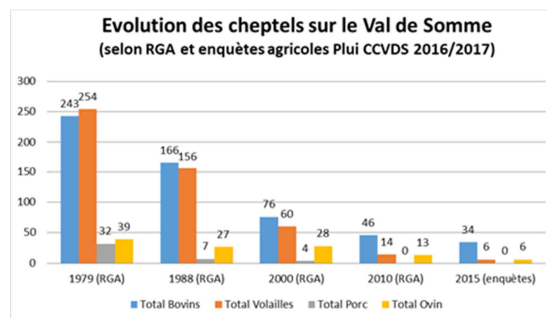
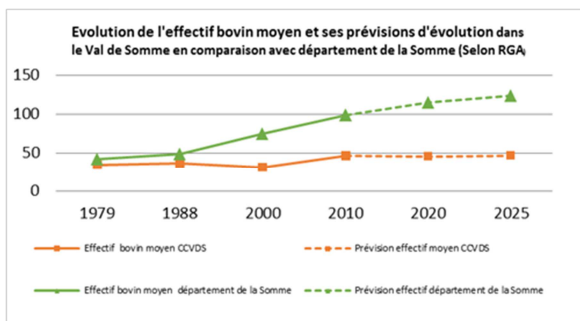
Ce territoire est davantage tourné vers les grandes cultures.

Un élevage peu important dominé par l'élevage bovin sur le Val de Somme privilégiant les élevages en viande (3/4 des élevages bovins)



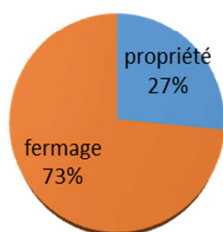
☞ *La vallée de la Somme, l'Hallue, l'Ancre : des Zones Humides encore entretenues par l'élevage, mais menacées par la diminution de ces élevages.*

Une exploitation sur deux a disparu en 30 ans et la taille des structures et des cheptels a doublé



Des exploitations qui restent néanmoins familiales et plutôt locataires du foncier

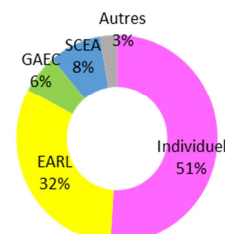
mode de faire valoir des surfaces agricoles des exploitants enquêtés



Enquête agricole PLUI CCVDS 2016/2017

Toutes les terres cultivées bénéficient d'une situation foncière stable. Des exploitants de plus en plus propriétaires de leur foncier (12% (RGA 2010) et 27% (enquêtes 2017) soit en fermage.

Répartition des exploitations en fonction des statuts dans le Val de Somme



Enquête agricole PLUI CCVDS 2016/2017

L'Agriculture du Val de Somme : Un ancrage local indéniable, source de dynamisme et synonyme d'un tissu rural vivant sur le territoire

Une Diversification de l'agriculture encore timide mais nécessaire au maintien de certaines exploitations voire un complément de revenu incontournable. La diversification dans les exploitations tend à se développer : des projets de vente directe et d'hébergement (30 projets) sont en prévision dans les exploitations dans les 5 à 10 ans à venir.

Légende

Diversification existante

- VENTE DIRECTE : PRODUITS REGIONAUX
- VENTE DIRECTE : FRUITS ROUGES
- VENTE DIRECTE : LEGUMES
- VENTE DIRECTE : VIANDE BOVINE
- VENTE DIRECTE : VIANDE OVINE
- SERRES
- SALLE DE RECEPTION
- CHAMBRE D'HOTES
- CAMPING
- LOCATIF
- CENTRE EQUESTRE
- PENSION DE CHEVAUX

Projets de diversification

- SALLE DE RECEPTION
- HEBERGEMENT
- RESTAURATION
- LOCATIF
- METHANISATION
- PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
- PENSION DE CHEVAUX
- TERRAIN DE GOLF
- VENTE DIRECTE : LEGUMES
- VENTE DIRECTE : VIANDE BOVINE
- VENTE DIRECTE : VIANDE OVINE
- VENTE DIRECTE : VOLAILLE



Le saviez-vous ?

La pluriactivité plutôt que la diversification : Seulement 8% des exploitations agricoles réalisent de la vente directe ou de l'accueil à la ferme par contre 23% des exploitants rencontrés dans le cadre de « Enquêtes agricoles PLUI CCVDS 2016 » ont une activité extérieure.

L'agriculture, un des piliers économiques du territoire : de nombreux emplois induits issus de l'activité agricole

- 375 exploitations agricoles cultivent sur le territoire.
- 148 exploitations agricoles (ou entreprises agricoles) en activité ont leur siège d'exploitation dans le Val de Somme et 135 chefs d'exploitations gèrent ces entreprises
- 23 % des exploitants rencontrés ont une double activité.

Le saviez-vous ?

Un agriculteur fait vivre et travailler 5 à 8 personnes dans différents domaines d'activité et a fortiori les éleveurs (8 emplois induits) : vétérinaires, négociant en bestiaux, marchands alimentaires, coopératives et négoce, transporteurs, entreprises de travaux agricoles, l'industrie agro-alimentaire... **Le poids de l'emploi direct ou induit fait de l'agriculture l'un des piliers économiques du territoire.**

Un bâti agricole fortement regroupé dans les bourgs avec des projets de transformer certaines dépendances en locatif, en gîtes...

L'élevage encore très présent sur le territoire tend à s'amoindrir, il induit le respect de règles de distance d'éloignement vis-à-vis des habitations et locaux habituellement occupés par des tiers.



La présence des corps de ferme en centre bourg correspond à une dimension historique, culturelle et patrimoniale de l'agriculture. Les périmètres de réciprocité peuvent limiter la constructibilité de certaines dents creuses au sein des villages ou limiter l'extension des installations d'élevage au sein des bourgs.

Le saviez-vous ?

Les bâtiments agricoles abritant des animaux ou du stockage/activité liée à l'activité d'élevage (salle de traite, alimentation...) doivent respecter des règles de distance d'éloignement vis-à-vis des habitations et locaux habituellement occupés par des tiers. Le principe de réciprocité, relevant de l'article L111.3 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) impose ces **mêmes règles d'éloignement pour toute nouvelle construction ou changement de destination à usage non agricole**, vis-à-vis d'un bâtiment agricole en place. La distance d'éloignement d'une habitation par rapport à un bâtiment agricole varie en fonction du type d'élevage et du nombre d'animaux.

Concilier circulation agricole et stationnement de la population.

L'agriculture évolue, les matériels utilisés évoluent et deviennent de plus en plus imposants mais aussi la société évolue et le parc de véhicules par ménage s'accroît.

👉 Comment faciliter la circulation des engins agricoles tout en gérant le besoin de stationnement de la population.

Les Chiffres clés de l'Agriculture

Occupation du sol

Surface intercommunalité	23 775 ha ⁽¹⁾
Surface agricole	17 530 ha ⁽¹⁾
Surface en prairies	717 ha ⁽¹⁾
Surfaces en céréales/Oléoprotéagineux	63% de la surface agricole
Surfaces en cultures industrielles	30% de la surface agricole

⁽¹⁾ (source : RGA 2010)

Exploitation

Exploitations	148 ⁽²⁾
Nombre de sièges d'exploitations cultivant sur la com. de com.	375 exploitants ⁽²⁾
Taille moyenne des exploitations	118 ha ⁽²⁾
Exploitations avec élevage	43 ⁽²⁾
Elevage bovins	34 ⁽²⁾

⁽²⁾ Sources : enquêtes PluiCCVDS 2017

Main d'œuvre agricole

Age moyen des exploitants	49 ans ⁽²⁾
Les moins de 40 ans	23% des chefs d'exploitations ⁽²⁾
Les plus de 50 ans	48% des chefs d'exploitations ⁽²⁾
Doubles actifs	23% des exploitants ⁽²⁾

⁽²⁾ Sources : enquêtes PluiCCVDS 2017

Principales Industries agro-alimentaires et agro-fournitures sur le territoire

Féculerie Roquette (Vecquemont)	Pommes de terre fécules
Friskies (Aubigny)	Aliments chiens, chats
Capseine/Altenae/Sanaterra/Noriap/Ets Charpentier	Céréales
Agri-pneus (Lamotte Warfusée)	Pneumatiques agricoles

Rédaction : Maryse MAGNIEZ - Chambre d'Agriculture de la Somme (Mars 2017)